

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-10-04

SEANCE DU LUNDI 27 octobre 2025

Date de la convocation : 16 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi 27 octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 12

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, LECOINTE Marie-Jeanne, LACAM Sébastien, DIAZ Sandrine, LOMBRIL Sébastien, FORESTIÉ Edouard

Absent excusé : 6

MONTELS Nathalie donne pouvoir à MALY Véronique - RISPE Laurence donne pouvoir à ALBERT Mathieu - GIRARD Natacha donne pouvoir à MAYMAT Philippe - DEL RIO Sandy donne pouvoir à SERNY Philippe - BELDA Laure donne pouvoir à PAILLARES Bernard - BODOT Damien

Monsieur LORMIERES Philippe été élu secrétaire de séance.

Objet : *Approbation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable – exercice 2024 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary (SIAEP)*

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du *SIAEP de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary*.
Un exemplaire de ce rapport a été remis à chaque élu.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du *SIAEP de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary*.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.
Copie certifiée conforme.
Saint-Nauphary, le 28/10/2025.

Le secrétaire,
Philippe LORMIERES.

Le Maire,
Bernard PAILLARES.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28/10/25
et publication ou notification
du 28/10/2025.
Le Maire,

Bernard PAILLARES

